Sentier de randonnée du Bois de Monlieu

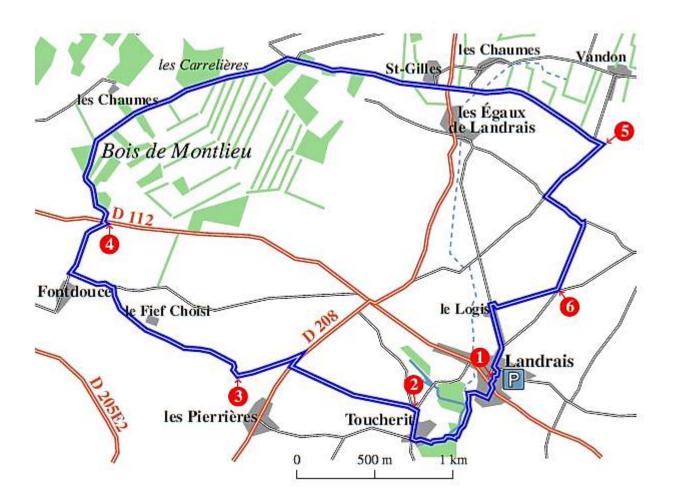
Le deuxième sentier de randonnée sur notre commune est maintenant praticable : une boucle de 10,5 km, soit environ 3 heures de marche autour du village.

Il est balisé en bleu, au sol ou sur des poteaux.





Il croise en deux endroits le tracé du sentier de randonnée du Canal de Charras, ce qui permet, en bifurquant sur celui-ci, de réaliser une grande boucle d'environ 18 km.



Stationnement : parking de la mairie derrière l'église.

Départ : devant l'église.

Balisage trait bleu, circuit dans le sens des aiguilles d'une montre.

• Face à la porte de l'église partir à droite par la ruelle qui descend vers la départementale. Tourner à gauche sur cette départementale puis à droite dans la rue de la Devise qui se transforme en chemin empierré à la sortie de Landrais. Continuer sur ce chemin et sous les arbres descendre dans le petit bois pour franchir la Devise sur le pont de pierre. Tourner à droite en atteignant la route que l'on suit en direction de Landrais jusqu'au carrefour.



2 Au carrefour longer à gauche le centre équestre et poursuivre sur le chemin empierré jusqu'à la route (D 208). Prendre à droite sur cette route pendant 50 m puis emprunter à gauche (attention en traversant !) le large chemin jusqu'à un ancien petit circuit de karting abandonné.



3 Juste avant la piste cimentée tourner à droite sur un chemin qui devient route à l'entrée de Fondouce et vous conduit en descendant sur la droite jusqu'à la D 112.



Traverser prudemment la départementale pour atteindre le chemin (presque) en face.

Attention : après de fortes pluies certains passages peuvent être difficilement praticables.

La traversée du bois de Monlieu vous amène au hameau de Saint-Gilles. Continuer en face par la rue du Lavoir.



• Ne pas s'engager en face sur le chemin de terre mais rester sur la petite route qui oblique vers la droite. Après 450 m, à l'intersection prendre à gauche. 300 m plus loin, à droite, un large chemin (balisage en bleu et en jaune) vous conduit jusqu'à un virage de la route.



6 S'engager immédiatement à droite sur un chemin herbeux ombragé pour atteindre Landrais (le Logis). À la sortie de ce chemin, la rue des Ouchettes, puis dans son prolongement la rue du Logis, vous ramènent à votre point de

départ.

